

# DÉCISIONS

## DÉCISION (PESC) 2019/1591 DU COMITÉ POLITIQUE ET DE SÉCURITÉ

du 19 septembre 2019

### portant nomination du chef de la mission de l'Union européenne visant au renforcement des capacités en Somalie (EUCAP Somalia) (EUCAP Somalia/1/2019)

LE COMITÉ POLITIQUE ET DE SÉCURITÉ,

vu le traité sur l'Union européenne, et notamment son article 38, troisième alinéa,

vu la décision 2012/389/PESC du Conseil du 16 juillet 2012 relative à la mission de l'Union européenne visant au renforcement des capacités en Somalie (EUCAP Somalia) <sup>(1)</sup>, et notamment son article 9, paragraphe 1,

considérant ce qui suit:

- (1) En vertu de l'article 9, paragraphe 1, de la décision 2012/389/PESC, le Comité politique et de sécurité (COPS) est autorisé, conformément à l'article 38, troisième alinéa, du traité, à prendre les décisions appropriées aux fins d'exercer le contrôle politique et la direction stratégique de la mission de l'Union européenne visant au renforcement des capacités en Somalie (EUCAP Somalia), y compris la décision de nommer un chef de mission.
- (2) Le 26 juillet 2016, le COPS a adopté la décision (PESC) 2016/1633 <sup>(2)</sup> portant nomination de M<sup>me</sup> Maria-Cristina STEPANESCU en tant que chef de la mission EUCAP NESTOR, telle qu'était initialement dénommée la mission EUCAP Somalia.
- (3) Le 10 décembre 2018, la décision (PESC) 2018/1942 du Conseil <sup>(3)</sup> a prorogé le mandat de la mission EUCAP Somalia jusqu'au 31 décembre 2020.
- (4) Le 18 décembre 2018, le COPS a adopté la décision (PESC) 2018/2062 <sup>(4)</sup> prorogeant le mandat de M<sup>me</sup> Maria-Cristina STEPANESCU en tant que chef de la mission EUCAP Somalia jusqu'au 31 août 2019.
- (5) Le 9 septembre 2019, le haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité a proposé de nommer M. Christopher REYNOLDS en tant que chef de la mission EUCAP Somalia du 10 septembre 2019 au 31 décembre 2020,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

#### *Article premier*

M. Christopher REYNOLDS est nommé chef de la mission visant au renforcement des capacités en Somalie (EUCAP Somalia) du 10 septembre 2019 au 31 décembre 2020.

<sup>(1)</sup> JO L 187 du 17.7.2012, p. 40.

<sup>(2)</sup> Décision (PESC) 2016/1633 du Comité politique et de sécurité du 26 juillet 2016 concernant la nomination du chef de la mission de l'Union européenne visant au renforcement des capacités maritimes régionales dans la Corne de l'Afrique (EUCAP NESTOR) (EUCAP NESTOR/1/2016) (JO L 243 du 10.9.2016, p. 8).

<sup>(3)</sup> Décision (PESC) 2018/1942 du Conseil du 10 décembre 2018 prorogeant et modifiant la décision 2012/389/PESC relative à la mission de l'Union européenne visant au renforcement des capacités en Somalie (EUCAP Somalia) (JO L 314 du 11.12.2018, p. 56).

<sup>(4)</sup> Décision (PESC) 2018/2062 du Comité politique et de sécurité du 18 décembre 2018 prorogeant le mandat du chef de la mission de l'Union européenne visant au renforcement des capacités en Somalie (EUCAP Somalia) (EUCAP Somalia/1/2018) (JO L 329 du 27.12.2018, p. 24).

*Article 2*

La présente décision entre en vigueur le jour de son adoption.

Elle est applicable à partir du 10 septembre 2019.

Fait à Bruxelles, le 19 septembre 2019.

*Par le Comité politique et de sécurité*

*Le président*

S. FROM-EMMESBERGER

---